

*Questions orales*

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Le député a posé une question au ministre et celui-ci est manifestement prêt à y répondre. Je suis sûr que les députés veulent entendre le ministre.

**M. de Cotret:** Il a été énoncé très clairement pendant les jours qui ont suivi la décision du Cabinet d'examiner cette question. Les évaluations des conséquences environnementales des décisions du Cabinet seront mises à la disposition du Comité de l'environnement de la Chambre, comme nous l'avons dit en juin dernier. L'engagement qui a été pris sera respecté.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. En Saskatchewan, la semaine dernière, le ministre des Finances a dit que la somme de 1,3 milliard de dollars qui a été ajoutée au budget de l'agriculture cette année avait déjà été engagée avant que le financement transitoire demandé par les producteurs n'ait été accordé. Le ministre des Finances a aussi dit qu'il n'y avait plus de fonds.

Le ministre de l'Agriculture maintient-il la promesse qu'il a faite aux agriculteurs canadiens de trouver les fonds nécessaires pour que le financement transitoire soit disponible avant les semences du printemps?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour rectifier ce que mon collègue a dit. Il a de toute évidence été induit en erreur, sinon il n'aurait pas répété ces informations erronées.

Lors des réunions auxquelles j'ai participé en Saskatchewan et en Alberta la semaine dernière, ainsi qu'en Colombie-Britannique, j'ai dit que le budget de l'agriculture augmenterait de 1,3 milliard de dollars l'an prochain. Des paiements de stabilisation pour le grain de l'Ouest seront versés. Il y aura une période de transition avant l'entrée en vigueur du nouveau régime universel, période de transition qui sera assortie de certains coûts. Des fonds seront également disponibles pour la troisième ligne de défense dont les ministres de l'Agriculture ont discuté il y a un peu plus d'une semaine à Saskatoon.

Nous ne pouvons pour le moment vous annoncer les derniers détails de cette troisième ligne de défense, car nous travaillons encore à y mettre la dernière touche, mais je suis certain que mon collègue, le ministre de l'Agriculture, vous communiquera toute cette information dès qu'il le pourra.

**M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings):** Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au ministre des Finances.

Le ministre des Finances a déclaré à la même réunion, la semaine dernière, que le déficit de la Commission canadienne du blé pourrait approcher des 900 millions de dollars et que les paiements de stabilisation concernant le grain de l'Ouest seront probablement autour des 400 millions de dollars. Le ministre vient juste de dire que les cotisations au titre du régime universel devront provenir des mêmes 1,3 milliard de dollars. Les fonds sont déjà engagés et il ne restera rien pour le préfinancement lorsqu'il aura payé tous ces comptes.

Le ministre peut-il nous assurer aujourd'hui qu'il se servira au besoin des crédits pour éventualités du gouvernement pour accorder une aide financière provisoire aux producteurs, ce printemps?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député peut bien tirer les conclusions qu'il veut.

Mais dans les faits, il y a une augmentation de 1,3 milliard de dollars. Comme je l'ai déjà dit, dès que nous saurons combien de fonds seront disponibles pour les agriculteurs, surtout dans le secteur des céréales et des oléagineux, le ministre de l'Agriculture l'annoncera.

Je voudrais le mettre en garde car je n'ai pas mentionné certains des chiffres qu'il a cités, dans mes discussions avec les gens de Saskatoon la semaine dernière.

\* \* \*

[Français]

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes et elle concerne la décision de ladite Société d'augmenter jusqu'à 500 p. 100 les coûts postaux pour la livraison des journaux régionaux.

Cette majoration considérable des tarifs risque de mettre en péril certaines entreprises, puisqu'elles doivent leur rentabilité à la vente exclusive d'annonces commerciales. Elles n'auront d'autres choix que de refiler ces augmentations aux gens d'affaires. Dans ma circonscription, deux hebdomadaires ont déjà licencié, la semaine dernière, quatre personnes afin de pallier l'augmentation de leurs dépenses.

Est-ce que le ministre peut rassurer cette Chambre et les gens d'affaires et nous dire qu'il va faire des représentations au Cabinet pour contrer cette décision, d'autant plus que la Société des postes est déjà en concurrence